

# Toulouse et sa région

ACTU

PRATIQUE

SPORTS

LOISIRS

« Toulouse

Publié le 02/03/2010 09:22 | **Propos recueillis par Daniel Hourquebie**

## Et si l'agriculture revenait dans les villes ?

**Economie. Au sein de 110 communes de l'agglomération toulousaine, l'idée de relancer une agriculture périurbaine raisonnée fait son chemin. Plus qu'une inversion de tendance, une vraie révolution...**

ZOOM



Certains rêvaient hier de mettre les villes à la campagne. Aujourd'hui, on parle de remettre un peu de campagne dans la ville. Il ne s'agit pas cette fois, de créer des espaces verts, déjà une pratique courante, mais de réintroduire des espaces cultivés dans le tissu urbain tout simplement pour nourrir les habitants. De l'agriculture en ville ! Carrément une vraie révolution dans la mesure où les terres agricoles reculent partout en France, 1 500 hectares par an pour le seul département de la Haute-Garonne (lire notre édition du 25 novembre). Autant dire que la réflexion engagée dans le cadre du Grand Toulouse (25 communes) ou du Scot central

(Schéma de cohérence territoriale, 110 communes) pour relancer les cultures urbaines relève aujourd'hui du volontarisme. Le Grand Toulouse vient d'ailleurs d'adhérer à l'association nationale Terres en villes qui cultive un certain savoir-faire dans ce domaine. Comment inverser la tendance ? « Ambitieux mais pas utopique », plaide Arlette Sylvestre, maire de Launaguet, présidente de la commission Environnement et Base de loisirs du Grand Toulouse. A ce titre, cette élue, convaincue par la nécessité d'une agriculture de proximité à visage humain, pilote la réflexion engagée par les collectivités en collaboration avec la Chambre d'agriculture et la Safer. Avec quelques idées forces : relance des cultures maraîchères, circuit court de distribution, nouveaux modèles économiques agricoles : « On entend trop d'exploitants dire « je n'en vis pas ou j'en vis mal », relève Arlette Sylvestre. Si on relance l'agriculture, c'est bien entendu pour développer une activité viable ». Reste plus qu'à tracer le nouveau sillon urbain...

**Arlette Sylvestre**, la relance d'une agriculture urbaine suppose d'abord une inversion radicale de tendance...

On a tous plus ou moins intégré l'idée que l'agriculture urbaine n'était pas viable et que la régression était inéluctable. Il faut lutter contre ce sentiment. Nous avons entamé cette réflexion au sein du Grand Toulouse et du Scot central en espérant déboucher rapidement sur des actions.

Le constat n'est-il pas alarmant ?

Les terres fertiles sont remplacées par des maisons. Les produits agricoles que nous consommons sont issus de l'agriculture intensive, avec engrais, pesticides, très grosse consommation en eau. Ils viennent très souvent de loin, avec un coût du transport, à la fois financier et écologique. Pourtant, l'homme a toujours trouvé la nourriture là où il vit. Mais il a désappris ce réflexe. Il faut essayer de le retrouver. Il est possible d'inverser la tendance avec une agriculture raisonnée et de proximité. C'est une idée simple : avoir sur place de quoi nourrir la population ! Cela suppose aussi un circuit court de vente sur place.

Et cela suppose également un changement de mentalité ?

Effectivement, les espaces agricoles ne sont plus vécus comme des ruptures urbaines, que l'on ne veut pas voir au cœur de la cité, à renvoyer à la périphérie. On a souvent fait des parcs pour se donner

bonne conscience mais là il s'agit bien d'agriculture...

Vous pensez à du maraîchage ?

On peut aussi poser la question des grandes cultures mais déjà la remise en service de terres maraîchères constituerait un vrai progrès. A Launaguet, nous avons encore quelques terres maraîchères. Mais au sud de l'Hers, dans le quartier Les Sables, nous avons à une époque 80 % de terres cultivées. Il y a un potentiel de terres fertiles...

Comment récupérer des terres alors que les élus sont tentés par l'urbanisation ?

Dans le Scot, nous distinguons des zones vertes complètement protégées, d'autres zones à très forte probabilité d'urbanisation future et enfin, entre les deux, des «zones blanches» : la plupart du temps des anciennes zones agricoles qu'il est possible d'urbaniser mais que l'on peut également réserver à la relance de l'agriculture. C'est l'enjeu : les élus doivent réfléchir à l'avenir de ces zones blanches.

Qu'est-ce qui peut faire basculer la décision ?

La volonté politique ! Les propriétaires des terrains considèrent que leur ancienne terre agricole a une valeur de terre constructible. Souvent, leurs voisins ont vendu leur terrain à des prix conséquents. On ne peut donc pas leur dire : on vous achète votre terrain au prix d'une terre maraîchère. La question du rachat est donc une question politique, la première qu'il faudra trancher.

Quels leviers peuvent utiliser les collectivités ?

Plusieurs pistes de travail. On peut soutenir les propriétaires exploitants ou les fermiers notamment pour les équipements. La collectivité peut aussi acheter des terres et les louer. C'est ce qui se fait ici et là à plus ou moins grand échelle avec les jardins familiaux ou partagés qui se multiplient. Enfin, on peut aussi imaginer une exploitation en régie avec des salariés, un peu sur le modèle de la ferme viticole de Candie à Toulouse. Il y a aussi la piste des entreprises d'insertion qui s'inscrivent bien dans ce modèle de proximité. Dans tous les cas, nous voulons des modèles économiques fiables pour que les gens puissent en vivre.

## **Les jardins familiaux poussent un peu partout**

Les jardins familiaux fleurissent un peu partout. Ces espaces sont certes tendance (cultiver son jardin) mais correspondent aussi à une nécessité économique doublée d'une exigence écologique. Un modèle vertueux d'agriculture modeste et raisonnée. A Cugnaux, ces jardins sont justement en cours de réalisation, au bout du chemin de Maurens, derrière le quartier du Vivier-Maçon. Un projet porté depuis plusieurs années par la municipalité et suivi par José Philémont-Montout, conseiller municipal chargé du Pôle Environnement urbain. Au total, une cinquantaine de parcelles de 60 à 100 m<sup>2</sup> ont été aménagées sur place, délimitées par de petites clôtures et des allées empierrées. Vingt-cinq cabanons accueilleront les outils des familles qui bénéficient d'une parcelle (un cabanon pour deux familles). La semaine dernière, une dizaine d'adolescents du Service Jeunesse plantaient haies et arbres fruitiers et d'ombrage. « Les jardins familiaux, ou jardins partagés, devraient être livrés d'ici quinze jours, explique l'adjoint. Ensuite une commission, composée d'élus, de techniciens de la mairie et de représentants de la future association qui aura la charge de ces jardins, étudiera les demandes que nous avons reçues pour décider des attributions. » L'octroi d'une parcelle se fait sur un bail de deux ans de façon à permettre au plus grand nombre de profiter de cet espace de verdure en plein cœur de la ville.